

Qu'attendiez-vous donc des états généraux?

Alain Grégoire, Marie Laberge, Pierre MacDuff, Christiane Raymond, Lise Roy
and Marie-Paule Vachon

Number 21 (4), 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29061ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Grégoire, A., Laberge, M., MacDuff, P., Raymond, C., Roy, L. & Vachon, M.-P.
(1981). Qu'attendiez-vous donc des états généraux? *Jeu*, (21), 32–33.

qu'attendiez-vous donc des états généraux?

Formé d'Alain Grégoire, permanent du Théâtre le Carrousel, de Catherine Jalbert, actrice, de Marie Laberge, actrice, auteure et metteuse en scène, de Pierre MacDuff, coordonnateur au C.e.a.d., de Claude Pichette, secrétaire général de l'A.D.T., de Christiane Raymond, actrice, de Lise Roy, actrice, et de Marie-Paule Vachon, auteure et directrice générale du Théâtre des Filles du Roy, le Comité organisateur des États généraux du Théâtre professionnel au Québec n'est plus. Il a terminé son mandat. Ses membres sont par ailleurs toujours vivants. Suffisamment pour lire les journaux et y relever une ou deux bévues, des coquilles, certaines lacunes, un grand nombre d'opinions, quelques bourdes, des oublis ou des silences et enfin, beaucoup de contradictions. Tout ça, contenu dans la manne d'articles consentis par deux quotidiens montréalais durant la semaine suivant « l'échec » des États généraux. Dans un article en particulier, le mépris affiché envers les artisans et artisanes de théâtre ne nous a pas pris par surprise, en reconduisant une fois de plus le mythe voulant que ceux-ci soient foncièrement égoïstes, sans aucune conscience sociale, opportunistes, en plus d'être quêteux...

l'histoire inutile

Nous nous demandons alors pourquoi accorder tant d'espace à une manifestation somme toute banale, dont on n'a jamais cru bon de couvrir les origines, malgré nos multiples sollicitations, sans aucun doute abusives parce que probablement « non représentatives ». En effet, les journalistes ont fait leur devoir après le 13 septembre 1979, après le 3 février 1980 et lors de la parution des 3 bulletins publiés par le Comité organisateur: ils ont fait preuve de clairvoyance en ignorant ces ridicules tentatives d'informer et de regrouper le milieu théâtral québécois. S'intéresser à ce chien écrasé ne leur aurait certainement permis que d'apprendre des évidences; comme celle dont nous avait fait part le Directeur de l'Institut québécois de recherche sur la culture: la préparation d'États généraux nous demanderait dix ans et coûterait un million de dollars aux contribuables. Quel rabais que ceux qui ne se sont apparemment pas tenus! Un peu plus de cent mille dollars, c'est sûrement déjà trop pour le théâtre qui se porte si bien...

Tel que clairement exprimé le 3 février 1980, notre mandat était de répondre rapidement aux urgences découlant de l'absence de politiques culturelles concernant le théâtre subventionné et d'offrir des hypothèses de travail et de discussion à un milieu nullement habitué à se concerter autrement que de façon sectorielle. Pour ce faire, nous disposions de tant de ressources, et le théâtre nous faisait par ailleurs vivre dans une telle opulence, que nous avons naturellement décidé d'agir de façon

complètement bénévole, tel qu'il apparaîtra dans le bilan financier.

l'autopsie des fameuses exclusions

Notre Rapport final et notre action collective recelaient un plan audacieux que nous avouons maintenant avoir été incapables de mener à terme: exclure le plus de monde possible pour nous retrouver après bientôt deux ans de travail, seuls, pendant trois jours. Voilà comment nous avons procédé.

Nous avons officiellement signifié aux représentants de l'État que nous jugions préférable qu'ils s'abstiennent des débats, croyant ainsi favoriser un échange plus spontané entre les milieux théâtraux.

Devant les nombreux *métiers* et *fonctions* exercés en théâtre, nous avons opté pour l'utilisation de termes génériques, d'où était exclus celui d'*administrateur*, puisqu'il nous paraissait très équivoque: on peut en effet trouver parmi les personnes siégeant sur un conseil d'administration, des représentants de professions les plus diverses mais pas obligatoirement théâtrales. Dans notre esprit, il n'a jamais été question d'exclure quiconque travaille activement à administrer, organiser, planifier, gérer, rentabiliser et s'ingénier à faire fonctionner l'entreprise théâtrale.

Pour leur part, *les théâtres d'été tout comme les compagnies à but lucratif avaient été invités*. Les directeurs de théâtre, quant à eux, sont soit des praticiens, soit des représentants de leur compagnie, et n'ont donc jamais été exclus. Si certains d'entre eux ne sentaient pas leur pratique adéquatement représentée dans notre rapport, ils pouvaient — et étaient même fortement invités, comme quiconque — à venir en débattre publiquement; ce que beaucoup n'ont pas manqué de faire. Et puisqu'il faut le re-souligner, parmi les 450 personnes présentes lors de ces assises, se trouvaient représentés toutes les pratiques théâtrales, la plupart des régions du Québec, ainsi que les différents regroupements théâtraux, dont la présence était assurée par leurs membres (A.D.T., A.Q.J.T., C.e.a.d., U.D.A., etc.). La liste des inscriptions est éloquent.

D'aucuns attendaient peut-être un événement immédiatement historique ou un coup de théâtre? Les semaines, les mois ou les années nous apprendront le rôle certain qu'aura joué ce mouvement de concertation dans les prises de position qu'il suscite déjà. Le Comité organisateur n'avait pas comme mandat de préparer un voyage organisé. Une assemblée est souveraine. Les États généraux furent un début, ce qui ne signifie nullement qu'il ne s'est rien passé, comme on peut facilement le croire à la lecture des propos tenus par deux journalistes. Bien au contraire. Les artisans et artisanes professionnels/les inscrits/tes aux ateliers et à la plénière seront en vie pendant longtemps, nous en sommes sûrs, pour en témoigner.

alain grégoire, marie laberge, pierre macduff, christiane raymond, lise roy et marie-paule vachon